AR Prefecture

016-200072023-20211104-20211104_05-DE Reçu le 18/11/2021 Publié le 18/11/2021

République Française

Charente



Département de la

Séance du Jeudi 04 Novembre 2021

Délibération n°20211104_05

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice: 70 Présents: 53 Pouvoirs: 4 Suppléants: 3

= VOTANTS: 60
- dont « pour »: 60
- dont « contre »: 0
- dont « abstention »: 0

Objet : ASSAINISSEMENT : révision des zonages d'assainissement en parallèle du PLUi

Le jeudi 04 novembre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 29/10/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de ST-FRAIGNE.

Présents: FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle – LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne - BONNET Franck – CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques.

Absents excusés :

BOIZUMAULT Sylvie représentée par BERNARD Anne-Marie - suppléante GUYON Jean-Guy - représenté par BELLAUD Maryline - suppléante MAGNANT Jocelyne représentée par ROUDIER Jonathan - suppléant

COMBAUD Renaud pouvoir à FOURÉ Brigitte LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique DE LUSTRAC Jean-Marc - pouvoir à LASBUGUES Elisabeth CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

Absents excusés : PERRON Michelle - BOUCHET Eric - BRAUNBARTH Jean-Philippe - SEVRIT Raymond - JÉROME Géraldine.

Absents non excusés : BLANCHON Alain — BEAU Jean-Yves — BOURABIER Jacques — ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques -

Secrétaire de séance : Christine SOURY.

AR Prefecture

016-200072023-20211104-20211104_05-DE Reçu le 18/11/2021 Publié le 18/11/2021

Objet : ASSAINISSEMENT : révision des zonages d'assainissement en parallèle du PLUi

Vu l'avis favorable de la Commission Assainissement du 16 septembre 2021,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 04 octobre 2021,

Monsieur le Vice-Président en charge de l'assainissement expose qu'il convient de réviser une partie des zonages d'assainissement du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Charente afin de prendre en compte la réalité de terrain (réseaux en place et contraintes réglementaires et techniques), mais aussi les arbitrages issus du PLUi.

Monsieur le Vice-Président propose, par suite, de lancer les études de révision des zonages d'assainissement concernant les communes suivantes :

AIGRE (notamment la partie Villejésus), ANAIS, AUNAC SUR CHARENTE, CELLEFROUIN, CHENON, COULONGES, FONTCLAIREAU, FOUQUEURE, LUXE, MANSLE, MONTIGNAC-CHARENTE, NANCLARS, ORADOUR, PUYREAUX, SAINT AMANT DE BOIXE, SAINT FRONT, TOURRIERS, TUSSON, VAL DE BONNIEURE, VARS, VERDILLE, VILLOGNON, VOUHARTE et XAMBES.

Dans le cadre de cette étude, une demande de subvention sera faite auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental de la Charente.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'APPROUVER le lancement des études préalables à la modification des zonages d'assainissement précités;
- D'INSCRIRE les crédits en découlant au titre des prochains exercices comptables;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à lancer la consultation relative au marché de prestation en découlant ;
- DE SOLLICITER les subventions auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du Conseil départemental de la Charente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD